

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE 542
LYON



3929813

Dénomination :	MVP Solutions
n° de gestion :	2010B06242
n° d'identification :	528 972 045
n° de dépôt :	A2011/005112
Date du dépôt :	23/02/2011
Pièce :	ordonnance du Président

25..

11 08493

11048 00001

17 FEV. 2011

A. C. R.
De Caution.

**REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS
À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON**

Le soussigné,

Monsieur Thierry COUSSY
demeurant à DARDILLY (69570), 26 chemin de Beau Versant,

Agissant en qualité de gérant de la société :

MVP Solutions, société à responsabilité limitée au capital de 40.000 euros dont le siège social est à DARDILLY (69570), 26 chemin de Beau Versant, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 528 972 045,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit:

La société MVP Solutions envisage de réaliser une augmentation de capital par apport en nature de 7480 parts appartenant à Monsieur Thierry COUSSY et composant le capital social de la société IPLINE, société à responsabilité limitée au capital de 75.000 euros, dont le siège social est à DARDILLY (69570), 26 chemin du Beau Versant, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 453 075 848.

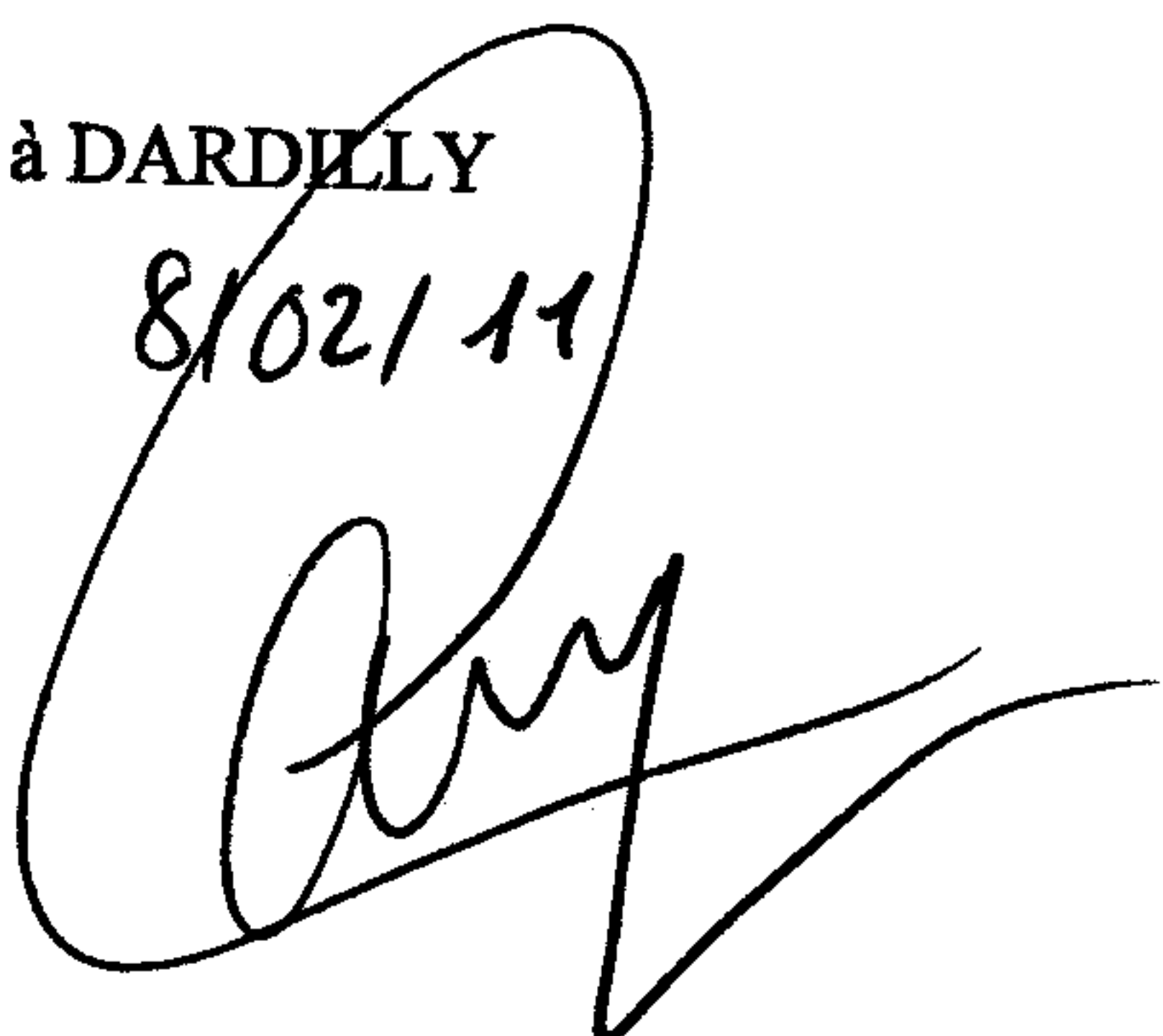
En conséquence, le soussigné a l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner conformément aux dispositions des articles L 223-33, al. 1 et R 223-6, al. 1 du code de commerce, un Commissaire aux apports, avec pour mission :

- d'apprécier, sous sa responsabilité, la valeur des apports en nature et les avantages particuliers éventuellement stipulés ;
- et d'établir son ou ses rapports contenant les mentions prévues par les textes réglementaires qui sera mis à la disposition des associés huit jours au moins avant la date de l'assemblée générale extraordinaire, à l'adresse du siège social de la Société et au greffe du Tribunal de Commerce dans le ressort duquel est situé ce siège.

Fait à DARDILLY

Le

8/02/11



ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de LYON, assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs exposés,

DESIGNONS en qualité de commissaire aux apports :

La société GEODE CONSEILS

Représentée par Monsieur Olivier MAZERAN

56 avenue Chanoine Cartellier

69230 SAINT GENIS LAVAL

Fait à LYON, le **17. FEV. 2011**

LE PRESIDENT



M. SENGELIN

LE GREFFIER



E. MERGEY

